

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 311/00

ÉFAI – 000653 – MDE 23/078/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE / FLAGELLATION / PRISONNIERS D'OPINION PRÉSUMÉS

ARABIE SAOUDITE **Sheikh Ali bin Dhib al Mahan, enseignant**
Mahdi bin Dhib al Mahan, enseignant
D'autres membres de la communauté ismaélienne incarcérés

Londres, le 9 octobre 2000

Selon les informations recueillies par Amnesty International, les deux enseignants dont le nom figure ci-dessus ont été condamnés à recevoir 1 500 coups de verge pour « sorcellerie ». De nombreuses personnes arrêtées en même temps qu'eux sont actuellement détenues au secret. Amnesty International craint que nombre de ces détenus ne soient des prisonniers d'opinion et redoute qu'ils ne soient torturés ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements.

Sheikh Ali bin Dhib al Mahan et Mahdi bin Dhib al Mahan sont des ismaéliens, l'ismaélisme étant une variante du chiisme, une des minorités religieuses de l'Arabie saoudite. Ils font partie des nombreuses personnes arrêtées à Najran en avril après que des membres de la communauté ismaélienne de la ville eurent protesté contre la fermeture de leur mosquée, dont les forces de sécurité interdisaient l'accès. Les deux hommes auraient été condamnés à purger une peine d'emprisonnement d'un an et à recevoir 1500 coups de verge en présence de leurs proches, d'étudiants et d'autres enseignants.

Les personnes interpellées en même temps qu'eux seraient détenues au secret. Aucune d'entre elles n'a pu recourir aux services d'un avocat. Nombre de leurs proches n'ont pas été informés de leur lieu de détention. Amnesty International a écrit au gouvernement saoudien le 26 avril 2000 pour lui demander quelle était la situation de ces détenus au regard de la loi et pour chercher à obtenir l'assurance qu'ils seraient rapidement autorisés à entrer en contact avec leurs proches, à consulter un avocat et à bénéficier des soins médicaux éventuellement requis par leur état de santé. Le gouvernement n'a pas répondu.

INFORMATIONS GENERALES

En Arabie saoudite, les membres de minorités religieuses et les opposants politiques sont fréquemment victimes d'arrestations arbitraires, et peuvent être placés en détention pour une durée indéterminée sans inculpation ni jugement pour la seule raison que leurs croyances n'ont pas l'heur de plaire aux autorités.

La flagellation est un châtement couramment utilisé et régulièrement infligé dans les prisons et sur les places publiques. Il peut être appliqué pour un grand nombre d'infractions, et il semble qu'il n'y ait pas de limite au nombre de coups qui peuvent être assénés.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / télex / lettre par avion / fax (en arabe, en anglais ou en français) :

- exhortez les autorités à ne pas appliquer les peines de flagellation prononcées contre Sheikh Ali bin Dhib al Mahan et Mahdi bin Dhib al Mahan ;
- demandez instamment que les détenus soient traités avec humanité et puissent régulièrement entrer en contact avec leurs proches, consulter un avocat et bénéficier de soins médicaux si leur état de santé le requiert ;
- déclarez que toute personne détenue au seul motif de ses convictions est un prisonnier d'opinion et doit bénéficier d'une libération immédiate et inconditionnelle.

APPELS À :

Remarque : l'obtention des lignes de fax saoudiennes peut se révéler difficile.

Chef de l'État (gardien des Lieux saints) :

His Majesty King Fahd bin 'Abdul- 'Aziz Al-Saud
Office of H.M. The King, Royal Court,
Riyadh
Arabie saoudite

Télégrammes : King Fahd, Riyadh, Arabie saoudite

Formule d'appel : *Your Majesty*, / Sire, (Votre Majesté, dans le corps du texte)

Ministre de l'Intérieur :

His Royal Highness
Prince Naif bin 'Abdul 'Aziz
Minister of the Interior, Ministry of the Interior
PO Box 2933, Airport Road
Riyadh 11134, Arabie saoudite

Télégrammes : Interior Minister, Riyadh, Arabie saoudite

Télex : 404416

Formule d'appel : *Your Royal Highness*, / Monseigneur, (Votre Altesse Royale, dans le corps du texte)

Ministre des Affaires étrangères :

His Royal Highness
Prince Saud al-Faisal bin 'Abdul 'Aziz
Minister of Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Nasseriya Street, Riyadh 11124
Arabie saoudite

Télégrammes : Foreign Affairs Minister, Riyadh, Arabie saoudite

Fax : 966 1 403 0159

Télex : 405000

Formule d'appel : *Your Royal Highness*, / Monseigneur, (Votre Altesse Royale, dans le corps du texte)

Ministre de la Justice :

His Excellency
Dr . 'Abdullah bin Muhammad bin Ibrahim Al-Sheikh
Minister of Justice, Ministry of Justice
Riyadh 11137, Arabie saoudite

Télégrammes : Justice Minister, Riyadh, Arabie saoudite

Télex : 405 980 MINJUS SJ

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques de l'Arabie saoudite dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 20 NOVEMBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*